(FLYER N° 4)

L'enquête publique s'est terminée le 3 février et le commissaire enquêteur a remis le 12 février la synthèse des doléances des Corbreusois qui se sont mobilisés à la mairie.

La municipalité en place dispose donc de 15 jours pour en prendre connaissance et éventuellement amender le PLU actuel en fonction des remarques du Commissaire enquêteur. A l'issue de cette période le rapport final du PLU sera établi.

Lors de la cérémonie des vœux le maire a réitéré sa volonté de voter le PLU avant la fin de son mandat, soit quelques jours avant les prochaines élections du 15 mars, alors qu'il a disposé de 2 mandats pour élaborer un PLU (plus de 10 ans).

La démocratie et le bon sens, voudraient que ce PLU soit voté par les nouveaux élus qui ainsi, auraient à charge de le mettre en œuvre durant leur mandature, tout en prenant en compte l'avis des Corbreusois et en veillant à un développement cohérent et maîtrisé de notre village.

Pourquoi voter un PLU à la hâte et ne pas en laisser la responsabilité à la prochaine équipe ?

Nous souhaitons que la raison, et la communication avec les habitants l'emportent.

Le vote du PLU doit être reporté après les élections du 15 mars!

Corbreusois, Mobilisez-vous en nous rejoignant pour faire entendre votre voix et vos souhaits pour le développement de notre village.

Nous vous tiendrons informé des prochaines étapes et comptons sur votre soutien.

	preservons-corbreuse@outlook.com	•	www.preservons-corbreuse.com
* · · · ·			······································
	"ASSOCIATION PRÉSERVO	NS COR	BREUSE"
(C)	Bulletin d'adhésid	on 2020	

Nom:		Prénom :	
Adresse :			
Mail:		Tel:	
Cotisation :	10 euros	Autres :	

Bulletin à retourner au 20 rue de l'Orme Creux - Corbreuse Contact : preservons-corbreuse@outlook.com